

# DISPOSITIFS D'INDIVIDUALISATION

	Rénovation de la Voie Professionnelle	Réforme du lycée (GT+ S)	M11 (APPP)	4° / 3°
	Circulaires 2011-2088 (13/07/11) et 2013-2085 (05/06/13)		Référentiel BTSA 2007	Référentiel + Circ. 2013-2085 (12 juin 2013)
<b>Dispositifs obligatoires</b>	<b>Espace à l'Initiative de l'Établissement</b>		<b>Accompagnement au projet personnel et professionnel</b>	<b>Suivi individualisé</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les orientations pédagogiques sont construites en fonction du public en formation, sur la base d'un projet pédagogique construit par les équipes et validé au CA.</li> <li>Activités possibles selon les priorités des publics et le projet pédagogique                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles,</li> <li>Consolidation de compétences méthodologiques,</li> <li>Aide individualisée,</li> <li>Aide à l'orientation (projet individuel et professionnel).</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: center; color: white;">▶ <b>4h hebdo en 2<sup>nde</sup> et 2h hebdo en 1<sup>ère</sup> et Terminale pro</b></p>	<b>Accompagnement personnalisé</b>	<p><b>L'objectif principal du module :</b> À l'issue de la formation, faire le bilan de l'évolution de son projet et argumenter les choix envisagés pour son avenir professionnel</p> <p style="text-align: center; color: white;">→ <b>4 sous-objectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Se situer dans la formation afin d'en être acteur et auteur</li> <li>Approfondir la connaissance de soi, repérer ses compétences pour évaluer ses potentialités</li> <li>Analyser les exigences et opportunités du monde professionnel pour s'y insérer</li> <li>Se situer et évaluer la faisabilité des différents choix envisagés</li> </ul> <p>→ Le M11 constitue un espace pour répondre aux besoins individuels des apprenants, → Il intègre le projet personnel et professionnel au cœur de la formation dont il devient le vecteur de motivation et d'implication.</p>	
	<b>Mise à niveau</b>			
	(2 <sup>nde</sup> pro uniquement)			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>renforcer les pré-requis pour aborder une notion (amont),</li> <li>faire de la remédiation sur les notions non acquises (aval).</li> </ul> <p style="text-align: center; color: white;">▶ <b>30h / an</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approfondissement des compétences de base                             <ul style="list-style-type: none"> <li>compréhension du travail attendu et organisation personnelle pour y répondre,</li> <li>expression et communication écrite et orale, prise de notes,</li> <li>analyse et traitement d'une question, capacité à argumenter,</li> <li>recherche documentaire,</li> <li>maîtrise et utilisation responsable des technologies de l'information et de la communication,</li> <li>activités contribuant au renforcement de la culture générale,</li> <li>aide méthodologique à l'écrit comme à l'oral...</li> </ul> </li> <li>Travaux pluridisciplinaires</li> <li>Aide pour la construction d'un parcours de formation ou d'orientation réfléchi prenant appui sur l'orientation active et la découverte des branches d'activités professionnelles</li> </ul> <p style="text-align: center; color: white;">▶ <b>2h hebdo/élève</b></p>		<p>(p.2 du référentiel de formation de mai 2013)</p> <p>L'équipe pédagogique choisit un adulte référent pour assurer le suivi individualisé de chacun des élèves. Ce suivi individualisé peut revêtir des formes différentes : tutorat individuel ou par petits groupes.</p> <p style="text-align: center; color: white;">▶ <b>32h enseignants en 4° + 32h en 3°</b></p>
<b>Dispositif élèves volontaires</b>	<b>Tutorat</b>			<b>Accompagnement éducatif</b>
	Réponse aux besoins dans la construction du parcours de formation et d'orientation. Chaque élève volontaire est affecté à un tuteur, qui aide l'élève à construire son parcours et le guide vers les ressources et informations disponibles.			Circ. 2013-2085 (12 juin 2013)
	<b>Stages de remise à niveau</b>			Concerne les <b>élèves volontaires</b> des classes de 4 <sup>ème</sup> et de 3 <sup>ème</sup> de l'enseignement agricole, <b>sur la base de projets de l'équipe pédagogique.</b>
	Ils doivent permettre d'éviter le redoublement.			<ul style="list-style-type: none"> <li>aide aux devoirs et aux leçons,</li> <li>pratiques sportives,</li> <li>pratiques artistiques et culturelles.</li> </ul> <p style="text-align: center; color: white;">▶ <b>2h/ hebdo, selon projet et nombre d'élèves, à négocier avec DRAAF/SRFD.</b></p>
	<b>Stages passerelles</b>			
	Ils ciblent les élèves qui changent d'orientation (travail sur les contenus d'enseignement propres à la voie ou série visées).			
	▶ <b>Volumes horaires variables, selon projet pédagogique et nb élèves, à négocier avec DRAAF/SRFD.</b>			
<b>Dispositifs spécifiques</b>	<b>Accompagnement individualisé</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>renforcement ou approfondissement disciplinaire</li> <li>consolidation de compétences méthodologiques</li> </ul>			
	<b>Classe spécifique</b>			
	Parcours 4 ans (NS 2140 du 20/11/2008)			